



CLEVELAND

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU
**RÈGLEMENT NUMÉRO 603 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
446 CONCERNANT LES
CONCORDANCES AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC NO.
2018-01 ET 2020-02**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 4
décembre 2023, le RÈGLEMENT NUMÉRO 603 intitulé :**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446
CONCERNANT LES CONCORDANCES AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE
LA MRC NO. 2018-01 ET 2020-02.

Le Règlement numéro 603 est disponible au bureau de la municipalité situé au 292, chemin de la Rivière, à Cleveland, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Canton de Cleveland, ce 29 janvier 2024.

Martin Lessard
Directeur général/greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland